

Rennes, le 30 janvier 2014

Patrick Jéhannin  
24 rue Barthélémy Pocquet  
35000 - Rennes  
à  
Madame la Directrice de la communication  
du Département d'Ille-et-Vilaine  
1 Avenue de la Préfecture  
CS 24218 – 35042 Rennes Cedex

Madame la Directrice,

Par courrier du 30 septembre faisant suite à ma demande du 24 septembre 2013, vous aviez bien voulu m'adresser copie d'un état d'acompte récapitulatif en date du 27 septembre concernant le marché de création et lancement d'un gentilé pour l'Ille-et-Vilaine, passé le 18 avril 2013 avec la société GFT.

Il ne pouvait toutefois comporter le règlement de la somme due au titre de la 3<sup>ème</sup> étape puisque le paragraphe 2-4 du document contractuel l'avait prévu à la fin du service effectué fin septembre.

Pour la bonne tenue de mon dossier, je viens solliciter ce jour l'actualisation de cet état.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Patrick Jéhannin